



LUN. > MAR.  
**06**      **31**  
SEPT.      JANV.

**AMÉNAGEMENT, EMBELLISSEMENT**

## Aménagement et embellissement de la rue Bergis

L'embellissement du cœur de ville de Montauban se poursuit ! Dans l'esprit de ceux réalisés rue Car not, débutent en septembre les travaux d'aménagement et d'embellissement de la rue Bergis.

**📌 Consequences :** Circulation interdite, Stationnement interdit, Modification temporaire de la collecte des déchets

**⚠️ Lieu :** Rue Bergis Rue Victor Bergis 82000 Montauban

## De deux phases de travaux

**Du 6 septembre 2021 à début 2022**, les travaux se concentreront sur les réseaux des eaux pluviales et eaux usées, l'enfouissement des réseaux aériens et la réalisation d'un revêtement de voirie provisoire.

Dans un premier temps, le réseau d'assainissement d'eaux pluviales sera créé pour la récupération des eaux de toitures, les eaux de ruissellement de la voirie et des trottoirs, et les évacuations des cours intérieures des habitations. Suivra ensuite la modernisation du réseau d'assainissement des eaux usées, puis l'ensemble des réseaux aériens va être enfoui.

Cette phase de travaux s'achèvera avec la réfection de la chaussée et trottoir côté impair en revêtement provisoire tri-couche afin de permettre le tassement des tranchées réalisées pour des travaux de revêtement définitif à compter du dernier trimestre 2022.

**À partir de fin 2022**, sera ensuite réalisé le revêtement de surface définitif (bordures, avaloirs, enrobé chaussée, trottoirs...). L'aménagement urbain et sécurisé de la rue sera achevé en 2023. Il prévoit de conserver une voie à sens unique du boulevard Doumerc vers le boulevard Garriçon.

## Les perturbations pour la circulation et le stationnement

La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30. Les accès piétons seront conservés. La circulation et les accès aux garages seront autorisés de 17h30 à 7h30 du lundi au vendredi et toute la journée du samedi et dimanche.

Certains garages ne seront pas accessibles suivant l'avancement de la tranchée du réseau pluvial. Le chef de chantier communiquera quotidiennement auprès des riverains la possibilité d'accès à leurs garages.

## La collecte des déchets

Afin de maintenir la collecte en porte à porte, les horaires de ramassage des déchets seront adaptés : avant 7h30 pour les ordures ménagères et après 17h30 pour la collecte sélective.